

Diocèse de Joliette

—o—

Il était connu depuis quelque temps qu'une partie du diocèse de Montréal en serait détachée pour constituer un nouveau diocèse dont le siège épiscopal serait fixé à Joliette.

La semaine dernière, des cablogrammes expédiés de Rome ont annoncé que Mgr C.-A. Archambault, vice-recteur de l'Université Laval de Montréal, était désigné pour être le premier évêque du nouveau diocèse. Ce choix du Saint-Siège n'a fait que confirmer celui qu'avait fait depuis longtemps l'opinion publique. Les talents et les vertus du nouvel évêque lui assurent une belle carrière épiscopale, pour le bien du jeune diocèse et pour celui de l'Eglise canadienne.

Nous prions Mgr l'évêque de Joliette d'agréer nos félicitations et les vœux que nous formons pour le bonheur de son épiscopat.

—o—

Mutualité catholique

—o—

Le 23 avril dernier, nous avons publié sous ce titre des extraits du *Bulletin religieux* de Reims (cité par la *Semaine catholique* de Toulouse) et de la *Mutualité catholique internationale*.

Comme suite aux informations contenues dans ces extraits, nous nous faisons un devoir de reproduire aussi un article subséquent du *Bulletin religieux* de Reims, qui se lit comme suit :

AVIS. — Nous avons annoncé récemment que la *Mutualité catholique* était en liquidation judiciaire. Le directeur de la Société nous écrit que ce renseignement est inexact : la société a prononcé elle-même sa dissolution anticipée, ainsi que l'établit l'avis officiel suivant, paru dans un journal d'affiches légales, le 28 janvier dernier, dont il nous communique le texte :

« D'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la *Mutualité catholique*, société anonyme de cinq cent mille francs, ayant son siège social à Paris, 7, rue Papillon, tenue dans les conditions de l'article 31 de la loi du 24 juillet 1867, il résulte qu'en vue d'une fusion avec la *Mutualité catholique de Belgique*, la dissolution anticipée de la société a été prononcée et M. Dusaussey a été nommé liquidateur, avec mission spéciale de faire l'apport de la Société à la *Mutualité catholique Internationale*. »